

CONSEIL DE QUARTIER

DISTRICT 1 | LAC BLOUIN ET CENTRE-VILLE

Compte rendu

Séance du 25 mars 2025 à 19 h, à la salle du conseil de l'Hôtel de ville de Val-d'Or

PRÉSENCES :

M. Benjamin Turcotte, conseiller municipal du district 1 et président du conseil de quartier

Mme Josée Béliveau, conseillère de quartier

Mme Élisabeth Dallaire, conseillère de quartier

M. Marc Gingras, conseiller de quartier

M. Carl Lacharité, conseiller de quartier

Mme Chantal Gagnard, agente administrative aux communications

ABSENTS :

M. René Boutin, conseiller de quartier

M. Guylain Lacaille, conseiller de quartier

Postes vacants (1)

ASSISTANCE : 8 personnes

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

M. Benjamin Turcotte, président du conseil de quartier, procède à l'ouverture de la séance à 19 h. Il souhaite la bienvenue à tous ses conseillers et conseillères, ainsi qu'aux citoyens présents.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance

Le président procède à la lecture de l'ordre du jour. Lecture faite, il est proposé par Mme Josée Béliveau, appuyé par, M. Marc Gingras de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION BCV2025-03-01

3. Adoption du compte rendu du 19 novembre 2024

Une lecture du procès-verbal est réalisée par M. Turcotte. Les suivis sont faits simultanément. Il est proposé par M. Marc Gingras, appuyé par Mme Josée Béliveau, d'adopter le compte rendu de la rencontre du 19 novembre 2024 avec les corrections.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION VSE2025-03-02



Suivis :

- a. **Silhouettes | 2024 :** Un cinémomètre a été placé quatre jours sur l'Avenue du Lac. Conclusion : un seul dépassement de vitesse a été noté et la moyenne est en dessous de la limite imposée. On peut avoir l'impression que les automobiles roulent vite à 50 km/h, mais il s'agit souvent d'un simple effet, d'une impression. Les discussions continuent pour la faisabilité du projet-pilote.
- b. **Rue jeu libre / rue Bouffard :** Le président rappelle le processus pour déposer une demande Jeu libre dans ma rue. La demande pour la rue Bouffard a été envoyée au CCSRM, cela suivra son cours.
- c. **Luminosité :** Interfor a été acheté par Chantiers Chibougamau. On espère d'avoir une meilleure communication avec la nouvelle administration pour l'ajustement de la luminosité. Jusqu'ici, il y a eu plusieurs plaintes, mais comme le sujet n'est pas règlementé, il n'est pas possible d'intervenir outre mesure.

4. Suggestion de projet participatif citoyen

M. Benjamin Turcotte demande si les gens ont des idées de projets. Il souhaite les recevoir.

Voici quelques suggestions des citoyens sur place :

- Jardin communautaire
- Emplacement de jeux de fer permanent ou achat d'équipements pour le parc.

La faisabilité de ces projets sera vérifiée, puis on en rediscutera lors de la prochaine rencontre.

Un guide portant sur le budget de quartier sortira bientôt Il offrira un cadre de référence pour soumettre un projet citoyen. Ce guide sera présenté une fois prêt et rendu disponible sur le site Web de la Ville.

Les projets pourraient être octroyés entre les conseils de quartier. Autre information importante, à partir de maintenant, le budget se cumule.

5. Varia

- a. **Fête de quartier - Quebeco :** L'événement se déroulera le 7 juin cette année. Carl Lacharité rappelle son projet, il organise cette fête pour une deuxième année. Il aimerait l'implication des gens du quartier, et prend en note les noms des personnes intéressées.

Les partenaires financiers de l'année dernière ont tous renouvelé leur engagement pour l'événement. Toutefois, il souhaite que le conseil reconduise l'allocation de 295 \$ accordée l'an passé afin d'alimenter la petite caisse et de couvrir d'éventuelles dépenses de dernière minute.

La fête ne s'inscrira pas cette année dans la campagne provinciale des fêtes de quartier, mais peut-être l'an prochain.

- b. **Intersection 397 / Dépanneur des Vals :** La Ville a interpellé le Ministère des Transport pour demander des comptages pour sécuriser les lieux. Avec



l'augmentation significative du nombre de résidents, le conseil municipal a jugé nécessaire de renouveler cette demande.

6. Affaires nouvelles et questions des citoyens

a. Déneigement du quartier Quebco :

L'ensemble des citoyens qui sont sur place sont insatisfaits du déneigement de leur quartier cet hiver, et ils souhaitent savoir ce que la Ville compte faire pour l'an prochain. Ils veulent s'assurer de la qualité du service du sous-traitant et qu'il respecte les règles de l'art.

Les citoyens prennent la parole tour à tour.

Un citoyen habitant sur la rue Guay n'avait pas l'espace d'un véhicule pour circuler dans sa rue cet hiver. Il a eu à faire face au manque de respect flagrant des opérateurs chaque fois qu'il a tenté de leur parler.

Un autre signale que son véhicule a été presque enseveli sous la neige, photo à l'appui.

Le problème réside dans la façon dont la neige a été poussée, mentionne la conseillère Dallaire. Plutôt que d'être poussée par-dessus, elle a été accumulée devant, rétrécissant ainsi les rues.

M. Turcotte explique que la qualité du déneigement dépend de plusieurs facteurs :

- La Ville n'a pas la capacité de s'occuper de la totalité du déneigement de Val-d'Or, donc certains secteurs ont été donnés à contrat.
- Cet hiver, les chutes de neige ont été excessives. Il faut apprendre à gérer les changements climatiques, ce qui demande une période d'adaptation.
- Il y a une perte d'expertise de main-d'œuvre. Les opérateurs de machineries n'en font plus une carrière comme auparavant.

Ces facteurs n'excusent pas les désagréments vécus par les résidents du secteur, mais il demeure important de les prendre en compte.

M. Turcotte poursuit en expliquant que la Ville a été soumise à une évaluation l'an passé et qu'il en résulte que ses méthodes de déneigement sont excellentes, une référence pour d'autres municipalités. Un des problèmes vient du fait que les sous-traitants n'offrent pas toujours la même qualité de déneigement.

Dans la prochaine année, une politique de déneigement sera établie en vigueur. Il importera de nommer les problématiques.

Parmi les solutions proposées, la Ville pourrait auditer les sous-traitants pour s'assurer que le travail est bien fait, en s'inspirant de cette bonne pratique des compagnies minières. Les déneigements pourraient être inspectés et si le travail n'est pas bien fait, ils devraient le refaire à leurs frais.

Sinon, il pourrait être envisagé de faire une rotation entre les déneigeurs de la ville et les sous-traitants pour desservir les différents quartiers. Cette idée sera évaluée.



Quelle que soit la solution retenue, il faudra veiller à maintenir de bonnes relations avec les sous-traitants. Il n'est pas envisageable qu'un déneigeur décide de ne pas assurer le service.

Pour conclure, M. Turcotte entend les commentaires des citoyens et pour lui, c'est normal de s'attendre à ce que le déneigement soit fait de manière similaire partout en ville.

D'autres préoccupations ont été abordées par rapport au déneigement.

Il est rappelé que pousser de la neige dans la rue est toujours interdit.

Il est demandé pourquoi les rues ne pourraient pas être déneigées la nuit comme auparavant? Un citoyen allègue qu'il y aurait eu des plaintes. Les citoyens demandent à vérifier s'il y en avait tant pour justifier un déneigement de jour.

L'on rappelle que les bancs de neige seront coupés prochainement dans Quebeco. Le retard est dû aux importantes chutes de neige. Bien que certains bancs aient déjà été dégagés, les équipes étaient principalement mobilisées pour le déneigement.

- b. **Abri tempo :** Un citoyen veut s'avoir s'il était possible d'avoir une prolongation jusqu'au 15 mai pour le démantèlement de son abri tempo. Une vérification sera faite auprès du Service permis, inspection et environnement.
- c. **Source d'eau | Chemin du lac :** Un citoyen demande si l'eau de la source est potable, car plusieurs viendraient s'y approvisionner. M. Turcotte n'était pas au courant de cette situation, mais insiste sur le fait que si la source n'est pas vérifiée, le comportement n'est pas encouragé. Des citoyens disent qu'une pancarte mentionnerait de ne pas boire l'eau.

7. Date de la prochaine séance

La date de la prochaine rencontre du conseil de quartier aura lieu en mai à 19 h à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Val-d'Or. La date reste à confirmer.

8. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Carl Lacharité, appuyé par Mme Élisabeth Dallaire, de lever la séance. Il est 20 h 27.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION BCV2025-03-03

Chantal Gagnard
Secrétaire d'assemblée

